

## DECLARATION CFTC AU COMITE ARF – 26 JANVIER 2022

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général Auchan Retail France, mesdames et messieurs les Directeurs et représentants de la Direction Générale, chers collègues.

### Faut il y encore y croire ou non ?!

Fin novembre 2019, votre prédécesseur tout juste nommé quelques mois auparavant (je vous fais grâce des dirigeants et des gouvernances passés depuis 2016 et de leurs plans stratégiques ou visions...) annonçait « Auchan 2022 », le 2<sup>nd</sup> pilier du plan de relance. Le 1<sup>er</sup> annoncé étant « Renaissance », que vous connaissez bien puisque vous en avez été le Directeur au niveau du Groupe. Auparavant, l'année 2019 avait été celle de la gestion des foyers de perte et les cessions de magasins ou activités, avec les départs des salariés concernés. Ces 2 dernières années auront été structurantes pour les services d'appuis (nouvelles directions et transfert de nos activités – et de nos collègues – des achats Non Alimentaire et Alimentaire Marque propre vers une structure internationale DPW), mais aussi l'exécution commerciale au sein de Zones de Vie et la Retailisation de nos activités. Nous n'aurons donc pas à en observer l'aboutissement économique favorable mais d'en partager dès à présent certaines défaillances et la situation critique qui nous caractérise, malheureusement, au sein de la profession.

Vous voilà donc devant nous, accompagné de votre nouveau CODIR et pour nous présenter une énième – je vous cite – « **organisation globale repensée et simplifiée pour plus d'efficacité (...) dans le redressement de la dynamique commerciale et du chiffres d'affaires de l'entreprise, attendu dès 2022** ». Au moins, nous n'attendrons pas 2027 et les 15 points de Part de Marché promis !

Vous fixez une échéance : 100 jours pour un point d'étape de votre action ! 100 jours pour des Orientations Stratégiques engageantes au travers de projets commerciaux par formats, puissants et singuliers, du développement et de la complémentarité des parcours digitaux, et de la mise en œuvre rapide de partenariats stratégiques. Tout est dit, y a plus qu'à ! Derrière ces quelques mots, il y a un immense besoin de précisions, de clarifications. Sans compter que le projet « Merlot » qui est en interrogation dans toutes les têtes n'est pas un partenariat mais une opération de fusion acquisition aux lourdes conséquences sociales à appréhender s'il devait se concrétiser. Il nous semble majeur d'être associé, dans les instances ARF et Groupe, à un minimum de concertation sur l'évolution de ce projet devenu bien trop précis pour n'être que de la fumée sans feu.

Les femmes et les hommes d'Auchan que nous représentons aujourd'hui vous expriment avec force qu'ils n'en peuvent plus. Les errements de nos dirigeants, les politiques commerciales ratées, les projets de transformation mal engagés ou mal réalisés pèsent sur le moral et la mobilisation de tous. Le taux d'engagement médiocre des derniers BES en est bien la preuve, mais vous n'ignorez sans doute rien de tout cela, sauf peut être au travers de filtres modérateurs conséquence d'une entreprise de notre taille, ce qui risque de rendre incomplet votre perception. Nous vous faisons part des attentes légitimes des salariés quant au maintien de leur pouvoir d'achat, de la reconnaissance de leur professionnalisme, de leur employabilité et surtout de la qualité de leurs conditions de travail dans leur quotidien. Alors faites nous confiance, au-delà de la co gestion, travaillons plutôt ensemble en co responsabilité et entendez nous, prenez en compte nos observations, nos réactions, nos propositions. Et dans 100 jours, donnez nous envie. Puis pensez à récompenser, parce que dans les valeurs de cette entreprise, il y a aussi le partage de l'Avoir.

Bonne réunion à tous.

Bruno DELAYE – DSR CFTC ARF